**Zeitschrift:** Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer

**Herausgeber:** Auslandschweizer-Organisation

**Band:** 11 (1972)

**Heft:** 40

**Rubrik:** Vie économique et culturelle

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Vie économique et culturelle

# LES SUISSES SE CONNAISSENT-ILS EUX-MEMES ?

C'est sous ce titre que notre éminent compatriote, le Professeur C. F. Ducommun passionna de nombreux membres de l'Union Suisse, réunis sous les auspices de notre Ambassadeur et de Madame H. Monfrini.

En s'adressant à son auditoire, le Professeur Ducommun signala qu'il n'était pas habilité à lui apporter le salut du pays, selon l'usage des hommes politiques et cita l'anecdote suivante :

Dernièrement, un Conseiller national si fier d'avoir été élu au parlement me disait : « je suis pressé, je n'ai pas le temps de boire un verre avec toi, il faut que j'apporte le salut de l'Assemblée Fédérale à notre société d'élevage ». Je pense que ce petit incident situe bien le danger que nous courrons comme Suisses de ne pas toujours différencier l'essentiel du secondaire.

C'est dans ce style de causerie à bâtons rompus qu'il nous tint en haleine tout au long de son exposé. Il serait par conséquent difficile de résumer sa conférence et c'est pourquoi M. Ducommun a bien voulu nous autoriser à publier un texte rédigé sur la base de notes qui lui ont servi précédemment à la préparation d'une conférence sur le même sujet.

Nous tenons à le remercier bien vivement, au nom de tous nos lecteurs, et nous nous empressons de lui passer la parole.

A l'origine, c'est le christianisme et la vie montagnarde qui ont donné aux Suisses leur tournure d'esprit. La montagne impose, en effet, à ses habitants, un esprit communautaire : les alpages doivent être exploités en commun ; les forêts sont entretenues par des communautés villageoises ou intervillageoises. Certains travaux dangereux exigent souvent de chaque membre de la communauté un véritable esprit de sacrifice.

De montagnard à montagnard on se sent le gardien de son frère. Tous perdus ou tous sauvés. Nous pensons aussi que ce qui est bon pour l'un est bon pour l'autre. A la montagne, les habitudes de vie ne varient guère d'une classe à l'autre. Si les revenus sont différenciés, une certaine pudeur empêche les privilégiés de se désolidariser complètement des gagne-petit.

Ainsi les Suisses ont-ils appris à se sentir solidaires; malgré la progression de la société urbaine et industrielle, l'empreinte montagnarde reste forte.

C'est l'impératif de la solidarité sociale qui, il y a plusieurs siècles, a fini par différencier fondamentalement les Suisses de leurs grands voisins de la plaine. Ils ont éprouvé si impérieusement le besoin vital de sauver leurs règles de vie qu'ils n'ont pas hésité à se couper politiquement des grands Etats au sein desquels ils se seraient perdus.

La Suisse est le résultat de cette seule volonté politique. Alors qu'il y avait des Gaulois avant la France, un « Deutschtum » avant l'Allemagne et un peuple italien avant l'italie, c'est la formation d'un Etat qui a fait naître l'homme suisse. Le Suisse n'existe que par la Confédération suisse.

Ce ne sont pas des princes qui ont fait de nous une nation. La Suisse s'est faite par en bas, par le peuple, par des peuples.

Nos paysans des Alpes et des Préalpes ont été les premiers révolutionnaires qui menèrent à bien leur rébellion contre le pouvoir central. Les autres paysans d'Europe furent écrasés. A vrai dire, les paysans français ou allemands luttaient simplement contre la misère, alors que les nôtres s'étaient unis bel et bien au nom d'un ordre politique.

Cette conscience d'avoir créé et de constamment recréer son sort sur le plan politique a fait des Suisses une communauté de responsables. On se sent le protecteur de ce qu'on enfante. Dans la Suisse moderne, ce sens de la responsabilité directe se traduit aussi dans les relations du travail par un régime de contrats collectifs qualitativement et quantitativement sans pareil dans le monde.

A côté des lois, notre réseau de plus d'un millier de conventions collectives constitue une véritable législation du travail. Employeurs et salariés sont directement et personnellement responsables de leur sort. Ce ne sont donc pas des parlementaires qui préparent la promotion sociale, mais des milliers de militants de la base qui, après le travail à l'usine, s'acharnent patiemment à l'élaboration et à la revision de leur statut social. (Certes, il existe des contrats collectifs de travail ailleurs qu'en Suisse, mais qui ne revêtent pas le caractère de chartes qu'ils ont chez nous).

Cette législation privée n'a pas l'uniformité de la législation parlementaire ou gouvernementale que connaissent nos grands voisins. Chaque convention suisse est comparable à un habit sur mesure, alors que, dans les grands Etats, la législation synchronisée est semblable à un vêtement uniforme qui ne convient à personne parfaitement.

C'est l'égalité dans le malaise.

Comme l'a relevé l'éminent économiste de l'Union syndicale suisse, M. Waldemar Jucker, l'homme est plus heureux — ou moins malheureux — dans les petites nations que dans les grandes.

Les grandes exploitations sociales ont marqué l'histoire de la France, de l'Allemagne, de la Russie, alors que les éléments de stabilité du continent européen sont constitués par de petites communautés telles que la Suisse, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Norvège.

Ceci dit, en passant, à l'adresse des « grands Européens » qui, nous semble-t-il, devraient prendre soin, pour bâtir l'Europe, de ne pas commencer par affaiblir ses meilleurs points d'appui.

Le grand avantage civique et politique du contrat collectif du type suisse réside donc dans le fait qu'une entente libre lie moralement. On ne fait pas grève contre sa propre décision. C'est pourquoi les syndicats ouvriers se sentent responsables de la paix du travail. Nous définissons donc la démocratie comme un régime de participants. Cet esprit de participation et de solidarité trouve son aliment dans un brassage social que ne connaissent pas nos voisins, brassage qui s'opère dans les sociétés de chant, de gymnastique ou

de tir, dans les clubs alpins, dans de multiples associations culturelles dont le réseau est plus dense en Suisse que dans n'importe quel autre pays du monde. Cette cohabitation maintient entre les Suisses une certaine unité de manière d'être, de vivre et de concevoir les problèmes humains.

Cette interpénétration atténue les préjugés qui, ailleurs, séparent les hommes et les empêchent même de choisir leur profession. En Suisse on peut, dans une même famille, avoir un fils médecin et un autre menuisier, ce qui est très rare dans la « bonne société » de pays qui nous entourent.

Il y avait, dans la vie primitive des montagnards, des principes plus simples et plus stricts que dans la vie d'une société évoluée. C'est pourquoi on y trouvait moins de symptômes de déficience morale; on y était, par exemple, intransigeant sur l'honnêteté et sur l'honneur. L'enrichissement individuel, sans avantage pour la communauté, y était condamné. Il fallait une contrepartie sociale à chaque privilège individuel.

Nous n'admettons ni les fausses supériorités, ni les fausses subordinations.

Un facteur suisse, par exemple, n'est ni plus déférent, ni plus empressé envers les grands qu'envers les petits. On trouve chez lui une certaine dignité intérieure qui l'éloigne aussi bien de l'obséquiosité que de la suffisance.

Nous n'aimons guère non plus les trop grandes différences de revenus à l'intérieur d'une entreprise, et ce sont souvent des étrangers qui, dans nos propres sociétés, hésitent le moins à tirer parti de leur position, taxant de sentimentalité notre attachement aux communautés où nous rencontrons les plus humbles (mais à certains égards les plus riches) de nos citoyens.

Dans les grandes nations de plaine, où l'on peut plus facilement se passer du voisin, le fait d'abuser peu ou prou de la communauté n'a généralement rien de dégradant. Personne ne veut être taxé de naïf. Le Suisse moyen, lui, n'est pas cynique. Le fonctionnaire honnête n'est pas tourné en ridicule.

En hiver, les techniciens des Chemins de fer fédéraux remettent sur rail les trains du Gothard comme les monteurs des P.T.T. réparent les émetteurs dans les hautes Alpes : avec du cran et sans espoir de gratification. Même si nous sommes plus près de la fourmi que de la cigale, nous entretenons le sens de la gratuité.

Cette médaille a son revers. Citoyens d'un pays qui ne connaît pas d'ordres du mérite, de distinctions ou décorations, bien des Suisses qui auraient pu se singulariser ne l'ont pas voulu. Ils savent que l'homme qui dépasse trop nettement la moyenne heurte la communauté

Cependant, ces inconvénients ne sont pas aussi lourds de conséquences que les avantages correspondants. Un instinct sûr nous fait refouler des éléments étrangers brillants mais qui, en sousestimant nos caractéristiques, nous feraient plus de mal que de bien. Tant pis si nous passons pour des Béotiens.

Le génie est un être exceptionnel mais asocial, et c'est pourquoi, par exemple, les élites françaises ont tant de peine à faire leur unité.

Il s'agirait de savoir, en fin de compte, quelles sont les sociétés qui subsisteront. Faut-il laisser après nous le souvenir de quelques grands noms, ou faut-il laisser des communautés vigoureuses?

Notre vie commune nous interdit les absolus et les intransigeances. Le Suisse est un pragmatique. Il aime la précision dans le domaine pratique, mais guère dans le domaine de la spéculation philosophique.

Sans grandes brèches, sans grandes citadelles, cultivant une honnête moyenne intellectuelle, les Suisses ont gagné en homogénéité sociale ce qu'ils ont perdu en éclat.

Nos premiers cantons vivaient selon les normes du droit germanique, qui assurait la priorité de la communauté sur l'individu et, aujourd'hui encore, le droit romain fait figure de corps étranger dans nos communautés alpestres.

Le dictateur — tous nos voisins ont eu le leur —, est plus impossible en Suisse qu'ailleurs.

Chez nous, le Président de la Confédération est tout simplement, pendant une année, le coordinateur du travail de ses pairs. Orgetorix, qui voulait devenir roi des Helvètes, et Hans Waldmann, ont connu la fin que l'on sait.

Un sentiment sûr nous fait opter pour des solutions qui assurent la coopération de chaque Suisse à l'effort national, car aucune autre nation n'est plus vulnérable que la nôtre, aucune n'a besoin de tant de cohésion.

En effet, cette solidarité, semblable à celle d'un équipage, se trouve renforcée par le sentiment que nous avons d'être tous condamnés à la supériorité, selon André Siegfried; nous savons que nous sommes de faux riches. Notre économie, peut-être surdéveloppée, est

C'est le petit déjeuner qui décidera de votre dynamisme pour la journée... Une raison de plus pour ne pas le négliger

SOYEZ L'HÔTE DU

### PETIT DEJEUNER SUR LES TOITS DE BRUXELLES

et amenez-y vos amis

Devant le large panorama de la ville, vous siroterez notre excellent café accompagné d'extras qui raviront les plus difficiles. Le tout vous donnera la délicieuse sensation de bien vivre et vous mettra en pleine forme pour toute la journée.

Une nouvelle manière de mieux commencer la journée à l'HÔTEL



Bd Adolphe Max 7 - **1000 BRUXELLES** Tél.: (02) 17 01 20 - Télex: 21.475 semblable au gyroscope qui ne peut se maintenir en équilibre qu'à force de mouvement.

La nature n'a pas fait de nous des gens qui reçoivent. Le sort (notre pauvreté naturelle), nous a dicté les lois fondamentales de la solidarité humaine. C'est pour assumer un tel destin que la Suisse a dû réaliser la symbiose individu - communauté.

La prospérité fait croire, hélas, à certains citoyens privilégiés, qu'ils sont des self-made men et qu'ils ne doivent rien à personne. Puisse le rappel de nos origines empêcher que la haute conjoncture ne nous anesthésie en trop grand nombre.

Sur le plan politique, nous sommes fédérés par serment. Espérons que cet esprit du contrat nous inspire des solutions sociales toujours plus conformes à notre credo.

Comment un être humain conçoit-il ses rapports avec la société ? Tel est, nous semble-t-il, le critère principal qui doit nous permettre de juger fondamentalement une nation. C'est 'une question de conscience pour chaque Suisse d'entretenir dans sa tête et dans son cœur l'esprit du compte à rendre, la notion d'une vie excédentaire au profit de la société. « Ai-je vraiment donné plus que j'ai obtenu ? Si tout le monde faisait comme moi, la communauté irait-elle mieux ou plus mal ? »

La liberté, surtout la nôtre, n'est pas un cadeau. Etre libre, c'est être responsable.

> C.F. DUCOMMUN, Ancien Directeur Général des P.T.T.

### **EXPOSITION E. de TOMBAY**

Nous vivons une époque où la visite d'une exposition de peinture pose souvent, au simple amateur, des problèmes ardus. Par exemple celui de découvrir ce que peut signifier un tableau ou encore chercher à comprendre les intentions ésotériques de l'artiste. Par bonheur, l'exposition, à Bruxelles, des œuvres de Madame E. de Tombay, d'origine suisse, fut un plaisir pour les yeux et une bienfaisante détente pour l'esprit.

Il ne s'agit bien sûr pas de peinture non figurative, abstraite ou surréaliste, qui ont incontestablement leurs maîtres et leurs chefs-d'œuvre, mais bien d'une peinture harmonieuse, sans problèmes cérébraux. Attachante par ses couleurs vives, une mise en page bien équilibrée et l'heureux choix des sujets. Il semble que c'est surtout en Espagne que l'artiste a trouvé son inspiration. Elle a su en traduire l'éclatante lumière, la vie paisible de ses campagnes, la quiétude et la joie des heures qu'on peut y vivre

C'est une peinture jeune, vive qui, sans pouvoir être classée de moderne, ne laisse absolument pas l'impression de dater. Madame E. de Tombay ne cherche surtout pas à « épater le bourgeois », mais lui donne, au contraire, une certaine nostalgie de la paisible beauté, tant de ses personnages que de ses paysages, évoquée par ses toiles

L'exposition a eu lieu en octobre dernier. Pour ceux qui n'ont pu l'admirer, il serait regrettable de ne pas voir la prochaine.

BRG.

### ANNE de DADELSEN : PIANISTE

Anne de Dadelsen est une jeune pianiste française. Mais c'est en Suisse qu'elle est établie et qu'elle a fait toutes ses études musicales, aux conservatoires de Genève et de Zurich. Aussi est-elle considérée comme une artiste suisse. Le 16 novembre dernier, elle a donné un récital à l'« Atelier », devant un nombre, malheureusement très réduit, d'auditeurs.

Au programme: Ravel, Debussy, Falla, Schumann et Chopin. Bien que toute jeune encore, Anne de Dadelsen maîtrise déjà une technique très sûre et précise et dispose ainsi d'une réelle virtuosité. A notre avis, elle doit encore la compléter par une qualité dont elle semble un peu avare : la sensibilité. Si certaines œuvres de son programme lui convenaient fort bien, nous pensons particulièrement aux trois études de Debussy, à la « Fantasia Beatica », de Falla, d'autres, telles que « Trois Fantasiestücke, op. 111 » de Schumann et la « Sonate en si mineur, op. 58 » de Chopin, nous ont paru exécutées avec une fougue juvénile un peu trop uniforme. La jeune artiste ne semble pas être encore arrivée au stade de la vraie sensibilité. Nous lui souhaitons d'y parvenir rapidement.

Une certaine émotivité, de même que la légèreté du toucher sont, en musique, des qualités plus difficiles à acquérir que la puissance. Quand elle les aura ajoutées à celles qu'elle possède déjà de façon approfondie, Anne de Dadelsen deviendra incontestablement une pianiste accomplie.

BRG.

### JEAN MEYLAN, AU PUPITRE DE L'ORCHESTRE DE CHAMBRE DE LA R.T.B.

Le 26 novembre, dans le petit, mais bien sympathique studio de la place Flagey, le chef d'orchestre genevois, Jean Meylan, a dirigé un concert de l'orchestre de chambre, renforcé, de la R.T.B. Le violoniste Devy Erlyh en fut le brillant soliste.

Programme éclectique : Rameau, Mozart, Honegger, R. Bernier, de Falla. Après l'« Ouverture et suite des Indes galantes » de Rameau, dont nous n'avons probablement pas su apprécier toutes les qualités ; le « Concerto nº 1, en si bémol » pour violon et orchestre, K. 207, de Mozart, nous a séduit par sa grâce, sa jeunesse, son ardeur, son équilibre. Le soliste s'est révélé un artiste de grand talent. Non seulement sa technique est remarquable, mais son interprétation est d'une rare qualité. La sonorité de son instrument est séduisante à tous les degrés. Excellente entente entre le soliste et le chef d'or-

Après la pause, l'orchestre a exécuté la « Pastorale d'été », d'Arthur Honegger. Œuvre remarquable, empreinte d'émotion et de ferveur, qu'il est regrettable d'entendre si rarement. Mais c'est dans création de la «« Minestrandie », œuvre du compositeur belge R. Bernier que Jean Meylan et Devy Erlyh ont donné toute leur mesure. Œuvre qui, par sa conception, semblait être la suite logique de celle de Honegger, passionnée et d'un lyrisme étonnant, a enthousiasmé l'auditoire. Le compositeur, qui se trouvait dans la salle, a été longuement applaudi.

Le concert s'est terminé par l'« Amour sorcier » de S. de Falla. Malgré ses grandes qualités, cette œuvre, après celles de Honegger et de Bernier, ne nous a pas procuré toutes les satisfactions que nous en espérions. L'Orchestre de Chambre de la R.T.B ne nous a pas paru se trouver dans un de ses meilleurs jours. Ce programme très varié nous a permis d'apprécier l'autorité, la précision, le goût, le sens musical de notre compatriote, le chef d'orchestre Jean Meylan. Un public très nombreux ne lui a pas ménagé ses applaudissements. Plusieurs de nos compatriotes avaient tenu à assister à cette soirée. Ils ne l'ont certainement pas regretté.

BRG.